

Les déclarations et les mesures antérieures me portaient en effet à croire que le Canada appuyait la non-intervention. Voici par exemple ce que disait un communiqué conjoint publié le 1^{er} octobre 1980 par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre des affaires étrangères du Brésil:

Les deux ministres ont échangé leurs vues sur la situation en Amérique latine et dans les Antilles... Ils ont noté que la région est en pleine évolution politique et économique. Ils ont exprimé l'espoir que les pays intéressés pourront surmonter leurs difficultés sans intervention étrangère et conformément aux désirs de leurs populations.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se souvient sans doute de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères du Mexique. Leur communiqué du 9 janvier 1981 disait ceci:

Les deux ministres des affaires étrangères ont exprimé l'espoir que les conflits actuels en Amérique centrale trouveront leur solution dans la libre expression de la volonté des peuples respectifs, sans ingérence étrangère.

Je rappelle encore une fois au ministre que le 15 décembre 1981, les Nations Unies se sont prononcées sur une résolution que le Canada a approuvée et qui se lisait comme suit:

Considérant que la fourniture d'armes et d'une aide militaire d'un autre ordre servira à aggraver la situation dans ce pays, l'Assemblée générale conjure les gouvernements de s'abstenir de fournir des armes ou une autre aide militaire dans les circonstances actuelles.

Ce pourquoi nous avons voté aux Nations Unies, c'est «de nous abstenir de fournir des armes et une autre aide militaire dans les circonstances actuelles». Que devons-nous alors penser des propos que le ministre a tenus, après avoir consulté les représentants du gouvernement Reagan, propos qu'il a refusé de recuser et que je cite:

● (1540)

Je ne condamnerais certainement pas les États-Unis s'ils décidaient d'expédier des armes offensives... Les États-Unis peuvent compter sur notre assentiment silencieux...

Ou notre non-réaction, selon la correction qu'il a apportée plus tard. Cette déclaration du 4 février est d'autant plus étonnante qu'il était censé avoir déjà pris position pour la non-intervention. Je trouve très difficile de comprendre, compte tenu des déclarations que le ministre avait déjà faites lors de ses pourparlers avec les ministres des Affaires étrangères du Brésil, du Venezuela et du Mexique et après avoir donné l'ordre à notre délégation aux Nations Unies de voter en faveur de la non-interférence qu'il fasse une déclaration comme celle du 4 février où il affirme qu'il ne condamnera pas les États-Unis s'ils décidaient d'expédier des armes au Salvador. Je trouve cela répréhensible et considère qu'aucun pays ne devrait envoyer d'armes au Salvador.

Cette déclaration contredit non seulement la position adoptée par le Canada aux Nations Unies et les opinions que le gouvernement canadien a exprimées de concert avec celui du Mexique, du Brésil, du Venezuela, mais l'attitude d'assentiment silencieux qu'a adoptée le secrétaire d'État aux Affaires extérieures démontre bien qu'il est incapable de prendre des décisions indépendantes qui se fondent sur les intérêts du Canada lorsqu'il est confronté aux technocrates américains des affaires étrangères.

Un ministre des Affaires étrangères doit pouvoir faire la distinction entre les demandes de solidarité inévitables et celles qui ne sont pas nécessaires. Lorsque j'ai occupé le poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures j'ai voulu appuyer pleinement le gouvernement Carter dans sa réaction contre l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques. J'étais convaincu que nous devons condamner cette invasion. En fait, même

si l'opposition officielle a vivement critiqué le gouvernement dont je faisais partie à cette époque, nous avons cherché des moyens pour bien faire connaître aux Soviétiques notre ferme opposition à leur intervention. Cette attitude a menacé la détente et accentué les risques d'un conflit généralisé, et j'ajouterai que dans le cas de la Pologne, il est tout aussi nécessaire de bien faire comprendre aux Soviétiques que nous nous opposons catégoriquement à toute intervention militaire. J'aimerais que le ministre soit plus ferme dans ses déclarations à cet effet.

Un ministre des affaires étrangères, toutefois, doit savoir établir une distinction entre l'Afghanistan et le Salvador. Malgré tout ce qui s'est dit ici cet après-midi, la déclaration faite à la Chambre le 4 février dernier par le ministre vaut toujours et cela n'explique pas le fait qu'il n'ait rien fait pour s'attaquer aux problèmes sous-jacents.

Que peut faire le Canada? Je pose cette question car je crois qu'il importe de ne pas se contenter de critiquer mais d'essayer de formuler des propositions constructives en vue de résoudre le conflit qui ne cesse de s'aggraver au Salvador. À brève échéance, notre pays pourrait améliorer la situation d'une certaine façon en entamant des pourparlers intensifs avec les États voisins du Salvador, pour connaître leur avis sur la situation actuelle et déterminer s'il est possible, grâce à une action internationale conjointe, de tenir le Salvador à l'abri de toute ingérence extérieure.

Deuxièmement, le gouvernement canadien devrait envisager la possibilité d'une intervention internationale par le biais des Nations unies ou de tout autre organisme international approprié. Cela permettrait de déterminer le niveau de l'ingérence extérieure au Salvador et de contrôler la situation tout au long du conflit. Cet organisme international jouerait un rôle stabilisateur et marquerait le début d'un processus menant à un règlement politique non seulement dans ce pays mais cette partie très agitée du monde. En envisageant une telle possibilité, nous pourrions nous joindre à des pays comme le Brésil, le Venezuela, le Mexique et l'Allemagne de l'Ouest, qui se sont tous dits prêts à offrir leur aide pour stabiliser la situation.

Voilà quelles sont les possibilités à brève échéance. À long terme, nous devons bien comprendre que ces conflits ne seront jamais résolus tant que nous n'en connaissons pas les causes profondes. Il est insensé de la part du gouvernement, par l'entremise du ministre, de prétendre que nous n'avons aucun intérêt au Salvador tout en se vantant, d'un autre côté, de favoriser le dialogue Nord-Sud. Tant que nous n'accepterons pas de nous occuper des problèmes fondamentaux qui touchent la santé, la nutrition, le logement, l'instruction et l'emploi, il continuera à y avoir des tensions comme celles qui existent actuellement au Salvador, soit dans ce pays-là soit ailleurs en Amérique centrale.

Ce serait une bonne chose que le Canada augmente son aide aux pays d'Amérique centrale et des Caraïbes puisqu'un climat de conflit et d'instabilité accru dans cette région nous touchera de plus près que si la même chose se produit ailleurs dans le monde. L'une de mes principales préoccupations à titre de ministre consistait à diriger l'attention de mon ministère sur les pays des Caraïbes et d'Amérique centrale, mais le ministre actuel ne semble pas partager cette préoccupation.

À cause de tout cela, je voudrais que le premier ministre (M. Trudeau) fasse savoir au président Reagan que le Canada